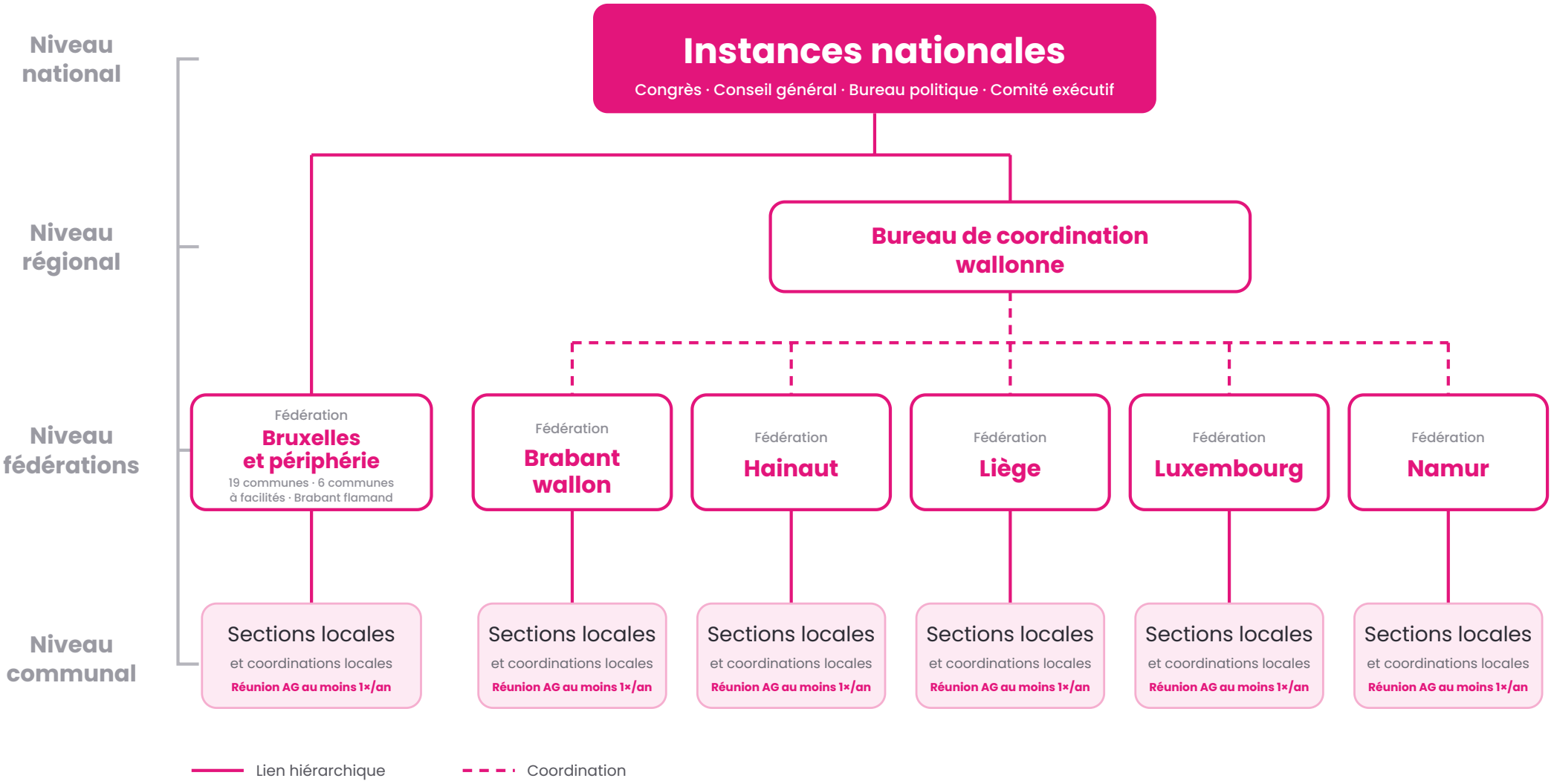
Organigramme de DéFI

Structure territoriale selon les statuts 2026



6 fédérations, dont 5 correspondent aux provinces wallonnes. La périphérie (6 communes à facilités) et le Brabant flamand relèvent de la fédération Bruxelles et périphérie (art. 125).

Bureau de coordination wallonne : coordonne l'action politique de DéFI en Wallonie ; il réunit notamment les présidents des fédérations wallonnes (art. 82 à 86).

Coordination locale : territoire comptant moins de 10 membres, dirigé par un coordinateur désigné par la fédération (art. 181).

Assemblée générale : chaque fédération et chaque section locale se réunit en assemblée générale au moins une fois par an, au plus tard le 31 mai (art. 48).

Source : Statuts de DéFI 2026

Instances nationales et fonctions dirigeantes

Selon les statuts 2026 (quatrième, sixième et septième parties)

INSTANCES

Congrès
Assemblée générale des membres et organe souverain · doctrine, charte, programmes, statuts · élit l'équipe présidentielle et le secrétaire général · réunion au moins 1×/an

Conseil général
Priorités politiques, budget et comptes, cotisation, listes électorales, participation à une majorité · désigne le trésorier général et les organes de contrôle · réunion au moins 2×/an

Bureau politique
Décisions politiques dans les limites fixées par le CG et le congrès · réunion en principe chaque lundi

Comité exécutif
Gestion journalière, administrative et financière · stratégie de développement · réunion en principe 1×/mois

Bureau de coordination wallonne
Coordination de l'action politique et de la communication en Wallonie, dynamisation des instances locales · procédure d'alarme · réunion au moins 1×/trimestre

FONCTIONS DIRIGEANTES

Équipe présidentielle
Président + 1 ou 2 vice-présidents (pas tous du même genre) · élue par le congrès · 4 ans

Secrétaire général
Garant des statuts · préside le congrès, le CG et le conseil de déontologie · élu séparément par le congrès · 4 ans

Trésorier général
Gestion financière, budget et comptes · désigné par le CG sur proposition du comité exécutif · 4 ans

Cabinet à la présidence
Dirigé par un chef de cabinet désigné par le président · secrétariat politique des instances centrales

DÉONTOLOGIE, CONTRÔLE ET ÉLECTIONS INTERNES

Conseil de déontologie
Présidé par le SG · avis, avertissements, instruction des dossiers, audit annuel

Comité des sages
10 membres désignés par le CG · 4 ans

Commission d'appel
8 membres désignés par le CG · 4 ans

Cellule d'écoute et d'intégrité
Signalements de comportements sexistes ou violents · min. 60 % de femmes

Commission électorale
7 membres désignés par le CG · 4 ans · organise les élections internes

CG = conseil général · SG = secrétaire général

Source : Statuts de DéFI 2026